

E.S.M

Ecole de la Spiritualité de la Mosquée MOHAMED

Yopougon

Cours du : **Samedi 17 Mai 2014**

COMMENT EVITER LE CHATIMENT DE LA TOMBE

I - INTRODUCTION

Le monde dans lequel l'homme passera sa vie après la mort, en attendant le Jour du Jugement, s'appelle "al-Barzah", c'est-à-dire le monde transitoire.

ALLAH (SWT) a Dit dans Son Livre Saint :

« Derrière eux [c.à.d. après leurs morts], cependant, il y a une barrière [barzah], jusqu'au Jour où ils seront ressuscités »

(S 23 ; V 100)

Parmi les étapes terrifiantes du long voyage vers l' Au-delà figure, le Barzah, le monde intermédiaire entre la mort et le Jour de la Résurrection.

Un jour l'Imam al-Sâdiq (RAA) dit :

«... Car par ALLAH je crains pour vous le Barzah »

On lui demanda alors : « Et qu'est-ce que le Barzah? »

Il répondit : « C'est la tombe depuis la mort jusqu'au Jour de la Résurrection ».

1 - Les supplices de la tombe

Le Messenger de Allah (SAW) a dit :

« La tombe est un des jardins du paradis ou un des trous de l'enfer. »

Et Aïcha qu'ALLAH l'Agrée a dit :

« J'ai interrogé le Messenger d'ALLAH (SAW) au sujet du supplice de la tombe et il a répondu :

« Oui, le supplice de la tombe est une vérité. »

De nombreux hadiss parlent des supplices de la tombe.

Parmi les supplices de la tombe, il y a la pression dans la tombe. Les parois des deux côtés de la tombe vont se rapprocher au point que les côtes du supplicié vont s'entrecroiser. Les côtes du côté droit vont croiser ses côtes du côté gauche.

Il y a également, la peur de l'obscurité de la tombe, et de sa solitude. Il y a aussi les coups donnés par les deux anges Mounkar et Nakir.

Ils frapperont le mécréant avec une masse de fer. Si ce coup était asséné à une montagne, elle fondrait. Ils lui donneront un coup et il poussera un cri de douleur tellement fort que tous ceux qui sont aux alentours vont entendre sauf les humains et les djinns.

NB : Da par Sa grâce, Allah nous a épargné d'entendre les cris et d'apercevoir les tourments des morts. Sinon nous ne serions pas en mesure de nous approcher des cimetières ou nous aurions dévoilé les secrets de ceux dont nous avons été témoins des supplices.

Parmi les supplices dans la tombe, il y a également l'attaque des serpents, des scorpions et des bêtes de la terre qui vont le mordre et consommer de son corps.

D'après le Messager de Allah, il sera dit au pervers : **« Reste ! Tu seras atterré et mordu. Il n'y a pas un animal sous terre sans qu'il ait une part de ton corps. »**

Parlant toujours du pervers, le Prophète (SAW) a dit **« Il sera attaqué par des scorpions et des serpents. Si l'un d'entre eux soufflait dans le bas monde, il ne pousserait rien. Ils vont le mordre. »**

NB : Toute personne qui meurt alors qu'elle mérite d'être châtiée, subira certainement sa part du tourment, et ce, qu'elle soit enterrée ou pas.

Même si le corps est mangé par les bêtes féroces, réduit en cendres et dispersé dans l'air, mortifié ou noyé dans la mer, le châtement atteindra son âme et son corps de la même manière que s'il était enterré.

Hudayfa rapportant les paroles du prophète (SAW) a dit :

« un homme était à l'article de la mort. Quand il eut perdu tout espoir de vivre, il dit à sa famille : "Aussitôt que je serai mort, réunissez un tas de bois, allumez-y le feu. Lorsque ma chair sera consumée par le feu, que mes os auront aussi été atteints par le feu et calcinés, prenez ces os et réduisez-les en poudre, puis attendez un jour de grand vent et répandez cette poudre dans la mer". Ils se conformèrent à ses instructions. Mais Allah réunit ses cendres et lui dit : « Pourquoi as-tu agi de la sorte ? » Il répondit : « Par crainte de toi ». Et Allah lui pardonna. »

2 - Les causes du châtement dans la tombe

Les causes pour lesquelles les morts sont châtiés dans leurs tombes sont nombreuses.

Le châtement de la tombe résulte d'actes de désobéissance commis à l'aide du cœur, de l'œil, de l'oreille, de la bouche, de la langue, du ventre, du sexe, de la main, du pied et de tout le corps.

Le mort souffre aussi dans sa tombe à cause de ses dettes.

A ce propos, Saad Ibn al-Atwal a dit :

« Mon frère décéda et laissa derrière lui trois cent dinars pour trois petits enfants. Je voulus utiliser l'argent pour les entretenir. Mais le Messager d'Allah (SAW) me dit : « Ton frère est détenu à cause de sa dette ; va la régler à sa place ».

J'allai le faire et revins dire :

- ô Messager d'Allah ! J'ai réglé la dette. Mais il y a encore une femme qui prétend sans preuve que le défunt lui doit deux dinars ».

- Donnes-les lui à titre d'aumône »
dit le Prophète (SAW).

***Autres exemples de péchés qui peuvent être la cause du châtement dans la tombe :**

- Se souiller d'urine

Le Messager de Dieu (SAW) a dit :

« Préservez-vous [vos corps et vos vêtements] de l'urine car certes c'est la cause la plus fréquente du châtement de la tombe. »

Il est donc important de prendre garde à ne pas souiller d'urine son corps, ni ses vêtements. C'est un grave acte de désobéissance.

Dans un autre hadith, le Prophète (SAW) a dit :
« Purifiez vous de l'urine, car il est la cause majeure de châtement dans la tombe. »

- Colporter des histoires scandaleuses :
c'est le fait de rapporter des paroles des uns aux autres pour semer la discorde. C'est comme si une personne dit à une autre : un tel a dit telle chose sur toi. Puis, elle retourne voir l'autre personne pour lui dire : telle personne a dit telle chose sur toi. Tout ceci dans le but de semer la discorde entre les deux personnes. Agir ainsi est interdit et fait partie des grands péchés qui font mériter un châtement dans la tombe.

Une fois, le Prophète (SAW) s'arrêta au-dessus de deux tombes et dit :

« Ils sont torturés en ce moment pour des choses qui ne sont pourtant pas difficiles (à éviter). L'un d'eux ne se purifiait jamais de son urine, tandis que l'autre colportait sans cesse les nouvelles (scandaleuses). »

Chers frères et sœurs

Ces deux comportements sont causes de sévères tourments et châtements dans la vie intermédiaire.

Au total, le châtement dans la tombe résulte d'actes interdits, commis par l'homme de son vivant et pour lesquels il ne s'est pas repenti avant sa mort.

On comprend donc par là qu'il faut se préserver d'accomplir les actes qui mènent à la désobéissance.

Chacun de nous, après avoir eu une idée des châtements de la tombe et les actes qui en sont la source, doit reprendre ses esprits, et corriger toute carence qu'il constate en lui même.

Quiconque n'a pas été impressionné par tout ce qui a été dit sur la tombe, sa solitude, son obscurité et son calvaire, devrait visiter les cimetières, car cela adoucit les cœurs les plus insensibles.

Quiconque reste insensible après tout cela, qu'il pleure de toutes les larmes de ses yeux.

Car il est au bord d'un précipice dans lequel il risque fort de tomber.

II -Comment éviter les châtements dans la tombe?

1 - Pour soit même

- Craindre Allah SWT
- Faire beaucoup le Zikr " LA ILAHA ILA LAH "
- Faire beaucoup de salat sur le Prophète (SAW)
- Obéissance aux parents
- Avoir les ablutions tout le temps
- Se dépêcher de faire la grande ablution lorsque l'on est en état de djanaba
- Ne pas négliger la purification des urines
- Eviter la médisance et la calomnie
- Faire la prière à l'heure
- Faire souvent des invocations et des zikrs pour ALLAH (SWT)
- Avoir un bon comportement
- Garder espoir en ALLAH (SWT)

2 - Pour les défunts

Le mort a besoin des prières des vivants depuis le premier jour de son inhumation.

Selon un hadiss le Prophète (SAW) dit :

«Le mort ne connaît pas un temps plus difficile que la première nuit passée dans la tombe. Aussi sollicitez la Miséricorde d'Allah pour vos morts en faisant l'aumône.

Que celui qui n'a pas les moyens d'offrir celle-ci accomplisse à sa place deux rakats de prière dont la première comporte la lecture de la sourate FATIHA une fois, suivie de la sourate Al-Ihlâss 2 fois, et la seconde, la sourate FATIHA une fois, suivie de la sourate Al-Takâssour 10 fois et qu'il dise après la fin de la prière:

Allâhumma sôli alâ Mouhamadi'n wa âle Mouhamadi'n wa b'a sawâbahâ ilâ kab-ri ... (mentionner le nom du défunt).

(O mon DIEU Prie sur MOUHAMAD et les Membres de la Famille de MOUHAMAD ? et Envoie le mérite spirituel de cette prière à un tel fils d'un tel (mentionner le nom du défunt).

ALLAH Envoie alors tout de suite, mille Anges vers la tombe du mort portant chacun un manteau, élargirent sa tombe jusqu'au Jour où l'on soufflera dans la Trompe (le Jour de la Résurrection).

En outre, celui qui accomplit cette prière sera crédité du mérite spirituel d'un nombre de bonnes actions équivalent au nombre de jours où le soleil se lève durant sa vie...)».

Dans un de ses livres, Al-Qutb Al-Râwandî écrit que les morts se présentent chaque nuit de jeudi à vendredi du mois de Ramadân en larmes.

Ils appellent leurs familles, leurs enfants et leurs proches en criant :

« Compatissez à notre sort et faites-nous la faveur de bénéficier de vos bonnes actions et de vos bienfaits. Ne nous oubliez pas, qu'ALLAH vous Entoure de Sa Miséricorde. Car nous sommes assis dans des prisons étroites, accablés par beaucoup d'angoisses et d'afflictions profondes.

Ne soyez pas avares de vos Douâ et de vos aumônes en notre faveur, avant que votre sort ne soit pareil au nôtre.

Ce faisant peut-être ALLAH vous Entourera-t-Il de Sa Miséricorde.

Quels remords, nous étions comme vous dans l'aisance, mais nous n'avons pas fait des dépenses pour la cause d'ALLAH.

Il s'est résulté que notre argent est devenu un malheur pour nous, et un bénéfice pour les autres. Ecoutez-nous. N'oubliez pas de nous accorder vos faveurs.

Faites-nous la faveur de donner en aumône en notre nom, un dirham, un pain ou tout ce que vous voulez.

Car demain ce sera votre tour de nous rejoindre et de pleurer comme nous, sans que vos larmes ne servent à

rien, tout comme les nôtres ne nous sont d'aucune utilité.

Saisissez donc l'occasion avant qu'il ne soit trop tard et avant que votre sort ne soit comme le nôtre ».

Il est rapporté que le Prophète (SAW) a recommandé un jour:

«Envoyez vos cadeaux à vos morts»

Et lorsqu'on lui a demandé quels étaient les cadeaux des morts,

il répondit:

« L'aumône et le Doua »,

et d'ajouter:

« Les âmes des morts viennent chaque vendredi vers ce monde devant les maisons. Ils se mettent à crier tristement et à se lamenter en appelant leurs familles, leurs amis et leurs enfants à l'aide et à la compassion :

"Soyez compatissant envers nous en dépensant ce que nous possédions, qu'Allah vous couvre de Sa Miséricorde D'autres ont bénéficié de nos biens, alors qu'on nous demande d'en fournir les comptes. Compatissez à notre sort par l'offre en aumône d'un dirham, un pain ou un vêtement, qu'ALLAH vous revête de l'habit du Paradis" »

Puis le Prophète (SAW) pleura tellement que ses larmes l'empêchèrent de parler et que tous ses compagnons éclatèrent en sanglots.

Et le Prophète (SAW) d'ajouter :
«Ce sont vos frères de religion. Ils se sont transformés en terre après avoir joui de la vie. Ils crient de supplices et disent :
"Si nous avons dépensé des biens dont nous disposions entre nos mains pour l'agrément d'Allah, nous n'aurions pas besoin de vous"
Puis ils retournent avec un soupir et des remords en s'écriant :
"Envoyez-nous rapidement vos aumônes" ».

Selon un autre hadiss le Prophète (SAW) dit aussi :
« Quand l'un d'entre vous fait l'aumône au nom d'un mort, un Ange porte cette aumône sur un plateau de lumière dont les rayons s'étendent jusqu'au ciel, et il s'arrête au bord de la tombe en criant à tue-tête :

"Que la paix soit sur vous, ô habitants des tombes. C'est le cadeau de vos parents pour vous. Le mort le reçoit alors et le met dans sa tombe, laquelle s'élargit tout de suite" ».

Le Prophète (SAW) d'ajouter :
« Sachez que quiconque offre une aumône au nom d'un mort, obtiendra d'Allah une récompense spirituelle aussi grande que la montagne d'Uhud et le Jour de la Résurrection, il sera sous l'ombre du Trône d'Allah, à un moment où il n'y aura pas

d'autre ombre. L'aumône sauve aussi bien les morts que les vivants ».

Chers frères et sœurs, le croyant ne doit pas négliger de se rappeler de ses proches morts. Car ceux-ci n'ont plus la possibilité d'accomplir de bonnes actions et les actes de bienfaisance (pour se racheter) et espèrent vivement que leurs descendants, leurs proches et leurs frères croyants en général le font à leur place et en leur nom. Ils attendent d'eux un geste de bienfaisance de leur part et surtout leur Doua lors de la Prière de la Nuit. Le croyant doit faire le Doua à ses parents après les Prières obligatoires et dans les lieux saints, sans oublier les bonnes œuvres dédiées à leur mémoire.

Car selon le Hadîss:

«Peut-être un homme qui avait été noté comme désobéissant à ses parents de leur vivant, sera-t-il considéré comme obéissant et bienfaiteur envers ses parents après leur mort, grâce aux bonnes œuvres qu'il aura accomplies en leur nom.

De même un homme qui avait été noté comme obéissant et bienfaiteur envers ses parents de leur vivant, serait-il enregistré comme désobéissant envers eux, à cause de son manque d'accomplissement d'actes de bienfaisance qui leur sont dus».

Parmi les devoirs les plus importants qu'on doit accomplir envers les parents et les proches figurent l'acquittement de leurs dettes impayées et de toutes autres obligations non acquittées envers les gens ou envers Allah.

Ainsi, on doit s'efforcer d'accomplir en leur nom (soit soi-même, soit en déléguant un autre moyennant rémunération pour le faire) un pèlerinage dû qu'ils auraient manqué ou tous autres actes d'adoration obligatoires qu'ils auraient négligés.

Selon l'Imam al-Sâdik (RAA): «Il arrive que le mort qui se trouve en difficulté soit subitement soulagé et qu'on l'informe que ce soulagement est dû à la prière faite à son bénéfice par un tel frère croyant».

Et lorsque le rapporteur de ce hadith demanda à l'Imam s'il était possible qu'on accomplisse une prière de deux rakats pour deux morts à la fois, il répondit par l'affirmative. Il dit également :
« Le mort se réjouit du Doua et de l' *Istighfâr* tout comme le vivant serait content qu'on lui offre un cadeau ».

Et l'Imam d'ajouter : «La Prière, le jeûne, le Pèlerinage, l'aumône, l'acte de bienfaisance et le Doua faits au nom d'un mort parviennent à sa tombe».

CONCLUSION

En somme, les tombes cachent remords et souffrance. Leur extérieur est constitué de terre et de pierre gravée, mais leur intérieur représente une réalité terrifiante marquée par des épreuves atroces.

Au Nom d'Allah ! Ces tombes nous sermonnent en disant : « ô vous qui veillez à bien jouir de votre vie d'ici-bas, vous faites certes tous pour bien animer une demeure qui va bientôt disparaître. En même temps vous laissez en ruine une demeure à laquelle vous allez bientôt déménager. Vous construisiez des maisons que d'autres vont utiliser et laissez en ruine des habitations que vous allez inévitablement occuper.

Chers frère, chère sœur

Quoique les causes de châtement soient multiples, l'on ne doit désespérer de la miséricorde divine.

La seule conduite plausible est d'éviter de tomber dans ces erreurs qui sont susceptibles de nous causer un atroce tourment dans la vie intermédiaire et dans l'au delà.

Quant à ceux qui ont déjà succombé à ces pêchés, ils devraient se repentir le plus tôt possible et profiter de la promesse d'Allah d'absoudre les repentants.

Ô Allah préserve-nous de la pression et du supplice de la tombe. Ô Toi Le Plus Miséricordieux des miséricordieux.

Mosquée MOHAMED Yopougon
El-hadj MOHAMED Abdel Razack
E-mail: papafahd@gmail